

## **Le CH-FO dénonce le projet de transformer l'EHESP en « business school »**

**Le directeur de l'EHESP vient de présenter au Conseil des formations ainsi qu'aux Elèves Directeurs d'Hôpital, un projet de réforme radicale de la formation des élèves fonctionnaires à l'EHESP qui devrait être examiné par un prochain Conseil d'administration. Il est notamment prévu :**

- De sanctionner la formation statutaire des EDH par un double diplôme de mastère en management et en santé publique, alors qu'aujourd'hui leur scolarité à l'EHESP est une formation professionnelle débouchant sur une titularisation et non un diplôme. En outre, Cette nouvelle formation diplômante serait partiellement financée par une participation des élèves fonctionnaires.
- La formation des Directeurs, à l'exception des trois derniers mois (spécialisation) serait ouverte à des étudiants non titulaires du concours, qui paieraient leur inscription ou bien qui seraient adressés par des cliniques privées voulant former leurs dirigeants. La Générale de Santé a été évoquée, par le directeur de l'école, comme future cliente de l'EHESP.
- Un partenariat avec l'ESSEC pour assurer le volet « management » de cette nouvelle formation.

Le CH-FO affirme son opposition à ces projets qui constituent une atteinte grave au principe du concours et de la formation professionnelle des Elèves Directeurs. Cette réforme vise à introduire une formation de type école de commerce au sein de l'école, et à la mettre en concurrence avec celle dévolue aux élèves issus du concours.

Le CH-FO rappelle que le statut universitaire de l'EHESP ne l'autorise pas à traiter par le mépris les règles qui régissent la formation initiale d'élèves fonctionnaires, voire à devancer les désirs de ceux qui souhaitent la disparition du concours.

Le CH-FO rappelle que les Elèves Directeurs sont des fonctionnaires stagiaires, et non étudiants, qu'ils font pleinement partie de la Fonction Publique. A ce titre, ils ont signé un engagement de servir de 10 ans leur permettant d'exercer, y compris en stage, dans le respect des principes du service public.

Le CH-FO rappelle que les candidats au concours disposent en grande majorité de cursus universitaires de haut niveau. Vouloir transformer leur formation en mastère (bac+5) constituerait une fragilisation du positionnement de l'ensemble des corps de direction.

Il n'est pas acceptable que les élèves subissent avant leur prise de fonction une formation de niveau mastère, commune avec les dirigeants des cliniques, et dispensée par une sorte d'école de commerce, au sein même de l'EHESP.

Il n'est pas acceptable que l'EHESP concède au privé, à savoir l'ESSEC, l'enseignement du management qui doit demeurer un enseignement public de qualité dispensé par l'institut du management de l'école, laquelle se trouve toujours financée par une contribution des établissements publics.

**Le CH-FO demande à la direction de l'EHESP et au ministère de la santé de sursoir à ce projet et de clarifier leurs intentions concernant la formation des Directeurs d'Hôpital. Il exige des garanties que les élèves continueront à recevoir une formation professionnelle de haut niveau dans le respect du statut de la Fonction publique et des valeurs propres à la gestion publique.**